

Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche à Lancey
jeudi 28 novembre 2024 - Fiche d'information

Départ en car depuis Voreppe à :

- 11h10 : Les Bannettes
- 11h15 : Charminelle
- 11h20 : La Verronière
- 11h25 : Volouise
- 11h30 : Le Chevalon

Déjeuner à 12h15 au Restaurant
La Domeneraie (Domène)

Menu proposé

*Apéritif : Kir au Petillant Cassis, ou Pêche
ou Pastis ou Jus de Fruits*

Tarte aux légumes du soleil et salade

Roti de porc sauce Foie gras

Purée + Haricots verts + Gratin de Potiron

Nougat glacé au miel + coulis de Fruit rouge

Vin (¼ par pers.) et café ou thé

Arrivée au Restaurant « La Domeneraie » **vers 12h15** pour le repas de midi (voir menu unique ci-contre). La Domeneraie est un restaurant offrant une cuisine raffinée traditionnelle.



14h30 : départ du restaurant pour le court trajet en car (6km) jusqu'au Musée Bergès à Lancey pour une visite guidée.



Un élément du Musée

La Maison Bergès à Lancey retrace l'avènement de l'industrie papetière et de l'hydroélectricité, présenté sous l'égide d'un patron visionnaire, désireux de mettre à disposition de tous "le livre et la lumière". La personnalité et la place d'Aristide Bergès dans l'histoire des techniques sont au cœur du parcours permanent. Installé dans la demeure de l'ingénieur innovateur, ce lieu de mémoire unique mêle industrie et arts. Les Bergès s'étaient liés d'amitié avec plusieurs artistes : Alfons Mucha, maître de l'Art nouveau, Gaston Bussière, Auguste Davin... dont les œuvres sont à découvrir au fil de la visite dans la maison familiale qui a conservé sa décoration d'origine.

Départ de Lancey vers 16h00 pour le retour à Voreppe

Prix : 58 euros

Conditions d'inscription, de règlement et d'annulation :

- Inscriptions auprès de Laurence Guénée, soit le lundi ou mercredi à la salle du Club entre 14h et 17h (lors des sessions de tarot), soit par téléphone (**06 14 59 72 49**) ou mail (el.guenee@wanadoo.fr) avec chèque donné directement à Laurence ou à déposer dans la boîte aux lettres du Club.
- Règlement de la totalité du prix 7 jours avant la date de départ, par chèque libellé au nom du CEL Voreppe (les chèques seront encaissés la semaine après celle de la sortie).
- Conditions d'annulation : en cas d'annulation, remboursement intégral du prix. **Le Club se réserve le droit d'annuler la sortie si moins de 25 inscriptions sont enregistrées.**